



Projet éolien

La MRC de Nicolet-Yamaska prendra le temps nécessaire avant d'aller de l'avant

Nicolet, le 18 juillet 2023 — Lors du conseil des maires de juin la MRC de Nicolet-Yamaska a réitéré sa volonté de poursuivre les démarches dans le cadre des projets d'implantation d'éoliennes sur son territoire. Comme prévu, un comité interne a été mis en place. Les travaux de ce comité ont confirmé les délais trop courts pour être partie prenante de l'appel d'offres d'Hydro-Québec prévue pour le 12 septembre.

« Nous manquons de temps pour informer la population, pour travailler en collégialité avec les conseils municipaux et le comité consultatif. Les délais s'avèrent surtout trop courts pour définir l'ensemble des conditions, telles qu'une réglementation adaptée et sécuritaire », précise le préfet adjoint et président du comité interne, Claude Lefebvre. Néanmoins, les maires et mairesses concernés(es) et intéressés(es) par des projets éoliens ont convenu à l'unanimité de poursuivre le travail pour d'éventuels partenariats.

Loin de fermer la porte à l'énergie éolienne, la MRC de Nicolet-Yamaska convient de suivre le dossier de près et de continuer les travaux du comité interne puisque d'autres appels d'offres seront lancés par Hydro-Québec prochainement. Ce n'est donc pas un non à l'éolien, d'autant que les échanges avec des élus(es) de municipalités ayant des éoliennes et les visites de site ont illustré plusieurs aspects positifs à ces projets. L'éolien représente une solution durable, écoresponsable et intéressante pour diversifier les revenus des municipalités et de la MRC. Les revenus provenant de l'éolien permettent de réaliser des projets durables que l'on ne peut pas se permettre autrement, comme des parcs, des infrastructures de loisirs et culturelles. Il s'agit également d'un levier intéressant pour adapter nos infrastructures face aux changements climatiques et tendre vers la carboneutralité.

« C'est un dossier important qui aura un impact sur plusieurs générations. Nous souhaitons donc bien faire les choses. Notre rôle est de développer notre territoire, notamment avec une réglementation diligente en respectant l'environnement, nos terres agricoles ainsi que nos citoyens et citoyennes. Pour la suite, nous espérons une plus grande implication d'Hydro-Québec auprès de la population afin d'expliquer son processus d'appel d'offres et que les promoteurs intensifient leurs séances d'information sur leurs projets », insiste la préfète de la MRC, Geneviève Dubois.

Force est de constater que tout le monde doit faire sa part pour lutter contre les changements climatiques. En ce sens, l'éolien peut être une solution d'énergie propre pour notre avenir.

– 30 –

Source : Frédérique Gervais
Conseillère en communication
MRC de Nicolet-Yamaska
819 519-2997 poste 2256
f.gervais@mrcny.qc.ca